

RCS : DRAGUIGNAN

Code greffe : 8302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de DRAGUIGNAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 00811

Numéro SIREN : 442 732 962

Nom ou dénomination : 3D RENOV 06

Ce dépôt a été enregistré le 21/07/2023 sous le numéro de dépôt 3622



JK/2010 B 00811

ADSI

LA BEGUDE - BAT LE MANET

41 CHEMIN DU LAUTIN

06800 CAGNES-SUR-MER

Nos références : JK/2010 B 00811

RÉCÉPISSÉ DE DÉPÔT

(Articles R.123-102 et R.123-111 du code de commerce)

CONCERNANT :

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : 3D RENOV 06

Siège social ou établissement principal (pour société étrangère) :

bastide la coliniere
QUARTIER HAUTE COGNASSE
83460 LES ARCS

Immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le n° 442732962 R.C.S Draguignan

Le greffier soussigné constate le 21/07/2023 le dépôt, enregistré sous le numéro 2023/3622, des actes et pièces suivants :

- Les documents comptables sociaux de l'exercice clos le 31/12/2022

Récépissé délivré le 21/07/2023

Maître Cécile LESTOURNELLE-HALLEZ

Maître Odile GIULIANO



"certifié conforme à l'original
par le gérant"

① BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2023

Désignation de l'entreprise : SARL 3 D RENOV 06		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : BASTIDE LA COLINIÈRE		Durée de l'exercice précédent * 12						
Numéro SIRET * 4 4 2 7 3 2 9 6 2 0 0 0 7 5		Néant ☐ *						
		Exercice N, clos le, 31/12/2022						
		N-1 31/12/2021						
		Net 3						
		Net 4						
		Brut 1						
		Amortissements, provisions 2						
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG				
		Fonds commercial (1)	AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO				
		Constructions	AP	AP				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	18 400	4 790	13 610	12 847
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	625	625		338
Immobilisations en cours		AV	AW					
Avances et acomptes		AX	AY					
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT					
	Autres participations	CU	CV					
	Créances rattachées à des participations	BB	BO					
	Autres titres immobilisés	BD	BE					
	Prêts	BF	BG					
	Autres immobilisations financières *	BH	BI					
TOTAL (II)		BJ	BK	19 025	5 415	13 610	13 185	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	12 000		12 000	
		En cours de production de biens	BN	BO	52 000		52 000	60 000
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				2 000
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	41 140		41 140	60 440
		Autres créances (3)	BZ	CA	19 287		19 287	34 411
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				
Disponibilités		CF	CG	3 782		3 782	6 910	
Charges constatées d'avance (3) *		CH	CI					
Comptes de régularisation	TOTAL (III)	CJ	CK	128 209		128 209	175 760	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN						
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	CA	147 234	5 415	141 819	188 945	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an :		CR		
Clause de réserve de propriété : *		Immobili- sations :		Stocks :		Créances :		

77.

Désignation de l'entreprise		SARL 3 D RENOV 06		Néant ☐ *	
		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 7 800)	DA	7 800	7 800	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	780	780	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	20 407	11 060	
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	10 075	19 347	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	39 062	38 987	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	36 025	44 066	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		267	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		2 574	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	29 462	26 222	
	Dettes fiscales et sociales	DY	16 026	12 298	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	21 243	64 532	
Compte régul.	EB				
Produits constatés d'avance (4)	EC	102 757	149 958		
TOTAL (IV)	ED				
Ecart de conversion passif *	(V)	EE	141 819	188 945	
TOTAL GENERAL (I à V)					
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	76 883	147 384	
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

1-2

Désignation de l'entreprise : SARL 3 D RENOV 06		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD		FE		FF			
		FG	561 262	FH		FI	561 262	510 772	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	561 262	FK		FL	561 262	510 772	
	Production stockée *					FM	(8 000)	9 000	
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP			
	Autres produits (1) (11)					FQ		272	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	553 262	520 044	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS			
	Variation de stock (marchandises) *					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	168 941	181 929	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV		11 460	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	257 765	217 702	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	2 043	1 635	
	Salaires et traitements *					FY	91 312	66 961	
	Charges sociales (10)					FZ	17 338	15 603	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements *} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	3 330	4 514
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	3	72	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	540 732	499 876	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)					GG	12 530	20 168		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	7		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)					GP	7			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	608	573	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)					GU	608	573		
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(601)	(573)		
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (1 - II + III - IV + V - VI)					GW	11 929	19 595		

Désignation de l'entreprise		SARL 3 D RENOV 06		Néant ☐ *	
		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	170		248
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	244		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	414		248
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(414)		(248)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	1 440		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	553 269		520 044
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	543 194		500 697
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	10 075		19 347
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY			
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP	13 975		9 983
	{ - Crédit-bail immobilier	HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1			
	(10) Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2			
	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
	(13) Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9				
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe):	Exercice N				
	Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels		
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels		414			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs:	Exercice N				
	Charges antérieures		Produits antérieurs		

2053 - Détail des produits et charges exceptionnels au 31/12/2022

Détail des produits et charges exceptionnels :	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
67120000 - AMENDE	170	
68710000 - AMORTISSEMENT EXCEPTIONNEL	244	
Totalisation	414	

7-9

Formulaire obligatoire
(article 53 A du Code général des impôts)

Néant ☐ *

Désignation de l'entreprise **SARL 3 D RENOV 06**

(Ne pas reporter le montant des centimes) *

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations	
				1		2	
						3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD		KE		KF
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI
	Constructions	Sur sol propre [Dont Composants L9	KJ		KK		KL
		Sur sol d'autrui [Dont Composants M1	KM		KN		KO
	Installations générales, agencements * et aménagements des constructions	[Dont Composants M2	KP		KQ		KR
		[Dont Composants M3	KS	17 601	KT		KU
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		KV		KW		KX
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *	KY	20 125	KZ		LA
		Matériel de transport *	LB	625	LC		LD
	Matériel de bureau et mobilier informatique	LE		LF		LG	
	Emballages récupérables et divers *	LH		LI		LJ	
	Immobilisations corporelles en cours	LK		LL		LM	
	Avances et acomptes	LN	38 351	LO		LP	
	TOTAL III						4 000
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M		8T
Autres participations		8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés		1P		1R		1S	
Prêts et autres immobilisations financières		1T		1U		1V	
TOTAL IV		LQ		LR		LS	
		ØG	38 351	ØH		ØJ	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			ØG	38 351	ØH		ØJ
							4 000

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
				1		2		3	
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
								4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		LW		1X
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF
	Inst. gales, agencés et am des constructions		IS		MG		MH		MI
			IT		MJ	3 201	MK	18 400	ML
	Autres	Inst. gales, agencés, aménagements divers	IU		MM		MN		MO
		Matériel de transport	IV		MP	20 125	MQ		MR
	Immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique	IW		MS		MT	625	MU
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX
	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes	NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III	IY		NG	23 326	NH	19 025	NI	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU		M7		ØW
		Autres participations	IØ		ØX		ØY		ØZ
Autres titres immobilisés		11		2B		2C		2D	
Prêts et autres immobilisations financières		12		2E		2F		2G	
TOTAL IV		13		NJ		NK		2H	
		14		ØK	23 326	ØL	19 025	ØM	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			14		ØK	23 326	ØL	19 025	ØM

Désignation de l'entreprise : SARL 3 D RENOV 06										Néant ☐ *	
CADRE A											
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais établissement et développement			CY		EL		EM		EN		
Fonds commercial			RE		RF		RI		RJ		
Autres immobilisations incorporelles			PE		PF		PG		PH		
TOTAL I			RK		RM		RN		RO		
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions		PV		PW		PX		PY		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	4 754	QA	3 237	QB	3 201	QC	4 790	
	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD		QE		QF		QG		
	Matériel de transport		QH	20 023	QI	102	QJ	20 125	QK		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	389	QM	236	QN		QO	625	
Autres corporelles	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT		
	TOTAL II		QU	25 166	QV	3 574	QW	23 326	QX	5 415	
	TOTAL GENERAL (I + II)		ØN	25 166	ØP	3 574	ØQ	23 326	ØR	5 415	
CADRE B											
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES											
Immobiliations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Fonds commercial		RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV			
Autres immob. incorporelles		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
TOTAL I		RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL II		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations		NL				NM				NO	
TOTAL III											
Total général (I + II + III)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non venté (NP + NQ + NR)		NW	Total général non venté (NS + NT + NU)			NY	Total général non venté (NW - NY)			NZ	
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *				Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer								Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations								SP		SR	

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **SARL 3 D RENOV 06**Néant ☒ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
	Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C
6E			6F	6G	6H
Ø2			Ø3	Ø4	Ø5
9U			9V	9W	9X
Ø6			Ø7	Ø8	Ø9
Sur stocks et en cours		6N	6P	6R	6S
Sur comptes clients		6T	6U	6V	6W
Autres provisions pour dépréciation (1) *		6X	6Y	6Z	7A
TOTAL III		7B	TY	TZ	UA
TOTAL GENERAL (I + II + III)		7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE	UF		
	UG	UH			
	UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5e du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

7.7

Désignation de l'entreprise : SARL 3 D RENOV 06		Néant ☐					
CADRE A		ETAT DES CREANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW	
	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	41 140		41 140		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO)	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM				
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	1 461		1 461	
Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN					
Divers		VP					
Groupe et associés (2)	VC	17 825		17 825			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR						
Charges constatées d'avance	VS						
TOTALS		VT	60 426	VU	60 426	VV	
RENOIS	(1) Montant - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF	660				
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y					
	Autres emprunts obligataires (1)	7Z					
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
		à plus d'1 an à l'origine	VH	36 025	10 151	25 874	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A					
	Fournisseurs et comptes rattachés	8B	29 462	29 462			
	Personnel et comptes rattachés	8C	3 951	3 951			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	7 885	7 885			
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	1 440	1 440		
		Taxe sur la valeur ajoutée	VW	2 120	2 120		
Obligations cautionnées		VX					
Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	630	630			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J						
Groupe et associés (2)	VI						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K	21 243	21 243				
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *	Z2						
Produits constatés d'avance	8L						
TOTALS		VY	102 757	VZ	76 883	25 874	
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	4 834	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.			

4.9

Désignation de l'entreprise : SARL 3 D RENOV 06						Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 31/12/2022	
I. RÉINTEGRATIONS								BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						WA	10 075	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)						WD		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles						WE	2 761	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)						WF		
	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)						WG	495	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option						RA		
	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))						RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)						WI		
	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)						XX		
	Amendes et pénalités						WJ	170	
Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *						XZ			
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *								XY	
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)								I7	1 440
Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE								WL	
Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI								L7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme								
	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)								
	- imposées au taux de 0 %								
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *								
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)									
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*									
Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)								SU	
Zones d'entreprises* (activité exonérée)								SW	
Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro								M8	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								Y3	
TOTAL I								WR	14 941
II. DÉDUCTIONS								PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *								WS	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)								WT	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme								
	- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)								
	- imposées au taux de 0 %								
	- imposées au taux de 19 %								
	- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures								
	- imputées sur les déficits antérieurs								
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %								
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *								
	Régime des sociétés mères et des filiales *								
	Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation)						2A		
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)								XA	
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer *						ZX		
	Majoration d'amortissement *						ZY		
	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)						K9		
	Société investisseur immobilier cotée (art. 208C)						K3		
	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)						PA		
	Zone franche urbaine-TF (art. 44 octies)						ØV		
	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)						1F		
	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)						PC		
	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)						PB		
	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)						L5		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)								XS	
Deductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)						X9		
	Dont déduction exceptionnelle simulatrice de conduite						YH		
	Créance dégagee par le report en arriere de déficit						ZI		
	Ded. exc. (art. 39 decies A)						YA		
	Ded. exc. (art. 39 decies B)						YB		
	Ded. exc. (art. 39 decies C)						YC		
	Ded. exc. (art. 39 decies D)						YD		
	Dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies E)						YI		
	Dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies G)						YL		
	Deductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y2
TOTAL II								XH	
III. RÉSULTAT FISCAL									
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II) / déficit (II moins I)						XI	14 941		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*						XL	5 340		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN	9 601		
						XO	0		

10

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DEDUCTIBLES**

DGFIP N° 2058-B 2023

Désignation de l'entreprise SARL 3 D RENOV 06			Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4	5 340
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)			K4 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice			K4 ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)			K5	5 340
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)			K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)			YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)			YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES				
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI. dotations de l'exercice			ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT				
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *		ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *		8X		8Y
		8Z		9A
		9B		9C
Provisions pour dépréciation *		9D		9E
		9F		9G
		9H		9J
Charges à payer		9K		9L
		9M		9N
		9P		9R
		9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN		YO
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne W1		↓ ligne WU
CONSÉQUENCE DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)				
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	
	L1			
				Montant net à la fin de l'exercice

1-7

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.
(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

TABLEAU D'AFFECTATION DU RESULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C 2023

Désignation de l'entreprise : SARL 3 D RENOV 06										Néant ☐ *	
ORIGINES (1)	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	11 060	AFFECTATIONS (1)	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	19 347		Dividendes	- Autres réserves	ZD				
	Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions		ZE	10 000			
					Report à nouveau		ZF				
					(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)		ZG	20 407			
TOTAL I			OF	30 407	TOTAL II			ZH	30 407		
RENSEIGNEMENTS DIVERS											
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)			J7			YQ				
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR				
	- Effets portés à l'escompte et non échus						YS				
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance						YT	144 057	124 517		
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)			J8			XQ	6 505	6 840		
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU				
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	38 237	26 387		
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV				
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)			ES			ST	68 966	59 959		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	257 765	217 702		
IMPTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE						YW	1 300	433		
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)			ZS			9Z	743	1 202		
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YX	2 043	1 635		
DIVERS	- Montant de la T.V.A. collectée						YY	61 078	54 940		
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	51 187	48 336		
	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires de 2022) *						ØB	57 416			
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						ØS				
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK		%	%	
	- Numéro de centre de gestion agréé *			XP			- Filiales et participations (Liste au 2059-G Si oui cocher 1 prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) Sinon 0			ZR	
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								RG		
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur								RH			
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI											
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe			JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL	
						Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC	
	Groupe : résultat d'ensemble			JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO	
						Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF	
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale			JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ				

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.
Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration.
Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

1.7

Désignation de l'entreprise : **SARL 3 D RENOV 06** Néant ☐ *

A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6	Cf état 2059A-Détail...	23 326		23 326	
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)
			19%	15% ou 12,80%	0%	
⑦	⑧	⑨	⑩	⑪	⑫	⑬
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+			
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+			
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+			
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+			
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice				
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme				
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*				
CADRE A : plus ou moins value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))						
CADRE B : plus ou moins value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))		(A)	(B) (Ventilation par taux)	(C)		
CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (11)						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

1.9

2059A - Détail des immobilisations cédées au 31/12/2022

Nature et date d'acquisition des éléments cédés	Valeur d'origine	Valeur réévaluée	Amortiss.	Autres amortiss.	Valeur résiduelle	Prix de vente	Montant global	Court terme	Long t. 19%	Long t. 15% 12,50%	Long t. 0%	Plus-values 19%
CP PLATEFORME 12/06/2015	653		653									
HILTI MACHINE L 09/10/2017	899		899									
PONCEUSE AUTO 29/10/2018	949		949									
BETONNIERE IM 25/05/2020	700		700									
PEUGEOT VEHIC 11/04/2017	18 419		18 419									
NOUV PARTNER 08/03/2019	1 706		1 706									
Totalisation	23 326		23 326									

A. P

Désignation de l'entreprise : SARL 3 D RENOV 06

Néant ☒ *

A. ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

B PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS
 Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

7.1

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **SARL 3 D RENOV 06**

Néant ☒ *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,80 % ②	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,80 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ③	Solde des moins-values à 12,80 % ④
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
Moins-values nettes à N - 3			
long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 4		
N - 5			
N - 6			
N - 7			
N - 8			
N - 9			
N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine ①	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑤	Solde des moins-values à reporter col. ⑥ = ② + ③ - ④ - ⑤ ⑥
	A 19 % ou à 15 % ②	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ③	A 15 % ou à 19 % ④		
Moins-values nettes N					
N - 1					
N - 2					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 3				
N - 4					
N - 5					
N - 6					
N - 7					
N - 8					
N - 9					
N - 10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

7.7

15

RESERVE SPECIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFIP N° 2059-D 2023

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SARL 3 D RENOV 06					Néant ☒ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (ligne 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés {	4					
	5					
TOTAL (ligne 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

4.7

Désignation de l'entreprise : SARL 3 D RENOV 06		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01/01/2022		et clos le : 31/12/2022	
		Durée en nombre de mois 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel	YP	2	
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	561 262	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT		
TOTAL 1	OX	561 262	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM		
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON	331 439	
Variation négative des stocks	OQ	8 000	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	74 788	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	3	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	414 229	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	147 032
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		SA	147 032
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE		EV	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	561 262	
Effectifs au sens de la CVAE	EY	2	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY	01/01/2022	GZ 31/12/2022
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	HR		

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

1/2 (1)

Néant ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

N° SIRET 44273296200075

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL 3 D RENOV 06

ADRESSE (voie) BASTIDE LA COLINIÈRE QUA HAUTE COGNASSE

CODE POSTAL 83460 VILLE LES ARCS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 3

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 120

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique MOUY Prénom(s) DIDIER
 Nom marital % de détention 50,83 Nb de parts ou actions 61
 Naissance : Date 04051962 N° département 59 Commune LILLE Pays FRANCE
 Adresse : N° Voie BASTIDE LA COLINIÈRE
 Code postal 83460 Commune LES ARCS Pays

Titre (2) M Nom patronymique MOUY Prénom(s) XAVIER
 Nom marital % de détention 24,17 Nb de parts ou actions 29
 Naissance : Date 01061984 N° département 59 Commune LILLE Pays FRANCE
 Adresse : N° Voie BASTIDE LA COLINIÈRE
 Code postal 83460 Commune LES ARCS Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.
 * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

1-2

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au CGI)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

2/2 (1)

Néant ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

N° SIRET 44273296200075

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL 3 D RENOV 06

ADRESSE (voie) BASTIDE LA COLINIÈRE QUA HAUTE COGNASSE

CODE POSTAL 83460 VILLE LES ARCS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 3

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 120

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique MOUY Prénom(s) JOHANN
 Nom marital % de détention 25,00 Nb de parts ou actions 30
 Naissance : Date 29051987 N° département 59 Commune LILLE Pays FRANCE
 Adresse : N° 420 Voie CHEMIN DE LA PONCHE
 Code postal 83340 Commune LE THORONET Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

1-2

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **141 819 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **553 269 euros** et un total **charges** de **543 194 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **10 075 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2022** et finit le **31/12/2022**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

7.7

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

4.9

SARL 3D RENOV'06

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 7 800 euros

SIEGE SOCIAL : 83460 LES ARCS
Bastide la Colinière, Quartier Haute Cognasse

RCS DRAGUIGNAN 442 732 962

DE COLINIÈRE

21 JUL 2023

US 300 DR 10 10 10 10 10

23/362

* * * * *

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 27 JUIN 2023

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

L'an deux mille vingt trois et le vingt-sept juin à 10 heures, les associés de la SARL 3D RENOV'06 se sont réunis au siège social sis à LES ARCS, sur convocation faite par la gérance.

Sont présents :

- Monsieur MOUY Didier, titulaire de
- Monsieur MOUY Xavier, titulaire de
- Monsieur MOUY Johann, titulaire de

61 parts,
29 parts,
30 parts,

120 parts

soit ensemble la totalité des parts composant le capital social

Tous les associés étant présents, l'assemblée est habilitée à prendre toutes décisions ordinaires sous la présidence de Monsieur MOUY Didier, gérant de la société, qui dispose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- les comptes et le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- le rapport de la gérance en ce qui concerne la marche de la société pendant l'exercice 2022.

Puis, il rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Présentation du rapport de gestion sur les comptes de l'exercice 2022 ;
- Examen et approbation des comptes et du bilan dudit exercice, quitus à la gérance ;
- Affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- Conventions spéciales ;

Il est ensuite donné lecture du rapport du gérant qui déclare la discussion ouverte. Celle-ci a pour objet l'activité de la société durant l'exercice clos et le résultat bénéficiaire constaté.
Diverses observations sont alors échangées.

1.1 77

JM



J-X 23

La discussion close et personne ne demandant d'informations complémentaires, les résolutions suivantes sont mises aux voix.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice s'élevant à 10 075.20 euros de la manière suivante :

- 10 000 euros à titre de dividendes éligibles à la réfaction de 40%. Conformément à l'article 75, Annexe II du code général des impôts, les prélèvements forfaitaires, les contributions et prélèvements sociaux feront l'objet d'un paiement à la source par la société
- 75.20 euros au compte report à nouveau.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITE.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du code général des impôts, prend acte de ce que la somme distribuée à titre de dividendes pour le dernier exercice a été la suivante :

<u>Exercice</u>	<u>Dividendes</u>
2021	10 000 €

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITE.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide, en dérogation des Statuts, de répartir la distribution des dividendes de l'année 2022 de la manière suivante :

-Didier MOUY 100%

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITE.

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance pour l'exercice 2022 pour l'accomplissement de sa mission concernant le même exercice.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITE.

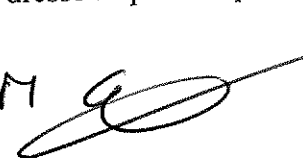
HUITIEME RESOLUTION

L'assemblée approuve le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article 223.19 du code de commerce, relatif aux conventions dans lesquelles un gérant ou un associé de la société est directement ou indirectement intéressé et qui concernent Monsieur MOUY Didier, Monsieur MOUY Xavier et Monsieur MOUY Johann.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITE.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à onze heures.

Et de tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le gérant et les associés après lecture.

1.1 1.2 JM  7x 